



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 122444

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le bilan des services à la personne en termes de création d'emplois. En 2006, 145 000 emplois ont été créés grâce à la loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale. Mais il apparaît qu'un grand nombre de ces emplois sont à temps partiel. Il souhaiterait donc connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour que, à terme, le secteur des services à la personne offre principalement des emplois à temps plein.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122444

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3900